COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2019

Présents : B.GOUZIN, JL.RANDON, R.POUJOL, C.MACIAS-ADICEOM, S.CAMPS, A.GOBERT-JULIEN R.ALLEXANT, B.BAUTOU, E. PONS

Absents excusés:, M.MURCIA, P.BILLET

1. Approbation du compte rendu du conseil du 26 juin 2019

Approuvé à l'unanimité.

2. Eclairage public - Convention avec Hérault Energies

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public dans la commune, Monsieur le Maire rappelle qu'il a été demandé à Hérault Energies d'inscrire au programme 2019 des travaux Rue du Parc, Rue du Malpas et l'accès à l'école.

Le montant de l'opération est estimé à 9083 €79 financés à 75 % par Hérault Energies.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve cette opération, fixe la participation de la Commune à 2270 €95 et autorise le Maire à signer la convention.

3. Convention avec Hérault Ingénierie

Dans le souci de conforter l'appui technique au territoire, le Département à crée, en février 2018, une agence départementale dénommée Hérault Ingénierie. Cette agence apportera aux collectivités qui la composent toute assistance d'ordre technique, juridique ou financière pour permettre de mener à bien tous les projets d'aménagement, d'équipement et de développement durable.

Mr le Maire propose au conseil de délibérer pour approuver le projet de statuts d'Hérault Ingénierie, adhérer à l'agence départementale et l'autoriser à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ces dossiers.

Le coût pour notre collectivité s'élèvera à 0.30€ par habitant.

4. Service mutualisé Groupement d'achat « Contrôle des bâtiments »

La communauté de communes a proposé que le service mutualisé de groupement de commandes réfléchisse à la possibilité de lancer une consultation sur les contrôles règlementaires (électricité, extincteurs, bornes incendie, terrain de jeux....) auxquels sont soumis les collectivités locales.

Mr le Maire indique au conseil que seront communiqués les éléments d'information qui permettront de lancer cette étude (bâtiments concernés, factures des trois dernières années)

5. Rapport annuel syndicat Centre Hérault

Les principaux points du rapport annuel du syndicat Centre Hérault sont présentés en séance. Un exemplaire du document a été envoyé aux conseillers municipaux.

6. Signalétique dans le village

Lors de la réunion du conseil municipal du 26.06.2019 une discussion s'est engagée sur la demande de financement présentée par plusieurs domaines viticoles pour la mise en place de panneaux visant à améliorer la signalétique des domaines.

A cette occasion, le conseil a rappelé le besoin de valoriser les atouts du territoire et suggéré de repenser les équipements supports qui permettent d'identifier et de localiser les acteurs économiques ainsi que les services publics de la commune.

Après avoir rappelé que notre village bénéficie désormais de la déviation et de la rénovation de certaines rues du centre du village, Monsieur le Maire propose au conseil d'engager une étude financière et technique afin de renforcer la visibilité des bâtiments publics et sites communaux ainsi que des acteurs économiques (vignerons, chambres d'hôtes, commerçants...) tout en précisant qu'il conviendra de prendre en compte les éventuelles modifications de la circulation automobile lorsque le département procèdera au transfert de la RD 141 Grand Rue à la commune.

A l'issue du débat, le conseil décide de faire établir un devis pour la rénovation et ou l'extension des poteaux indicateurs implantés aux intersections des principales voies du village. Les réglettes permettant d'identifier les acteurs économiques seront à leur la charge.

Concernant la demande de financement des panneaux d'accueil et compte tenu des divergences qui se sont exprimées, Mr le Maire propose de poursuivre la réflexion et de porter ce dossier à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Il précise que les dépenses relatives à ce projet devront être inscrites, après validation des devis, au budget 2020.

7. Convention avec l'association AMJ

Une nouvelle association « association multisports Jonquières » a été créée pour favoriser les pratiques sportives encadrées et diverses dans la commune.

Mr le Maire présent au conseil la convention de mise à disposition du terrain de tennis qui fixe les engagements des deux parties. A l'unanimité des membres présents, le conseil autorise le Maire à signer la convention

8. Questions diverses

Rezo pouce

La communauté de communes a délibéré le 8 juillet 2019 en faveur d'un partenariat avec SCIC REZO POUCE afin de déployer un dispositif d'auto stop organisé sur l'ensemble du territoire.

L'objectif consiste à proposer des mobilités fluides adaptées à tous les usagers en complétant les offres de transports existantes et en structurant la pratique de l'auto stop notamment par la mise en place de points d'arrêt dans les communes.

Des informations complémentaires seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du dispositif.

Place au Terroir

La soirée place au terroir s'est déroulée le 13 aout dans une ambiance conviviale. Une centaine de personnes ont participé à cette soirée festive et musicale.

Modification n°1 du PLU

Une réunion de travail du conseil municipal sera organisée le 25 septembre à 18H30 en présence de Mr BERQUET urbaniste.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h.